

# Marseille



LE MAGAZINE DES MARSEILLAISES ET DES MARSEILLAIS • MARS-AVRIL 2026 • NUMÉRO 15

## CLIMAT : ADAPTER LA VILLE

**MARSEILLE COMEDY CLUB :  
LA FOLIE DU STAND-UP GAGNE MARSEILLE**



EXPOSITION - PROMENADE

GRATUIT

ARCHIVES.MARSEILLE.FR

# ENTRE TERRE ET MER

UNE HISTOIRE DU  
LITTORAL MARSEILLAIS

06.12.25 → 24.04.26

ARCHIVES MUNICIPALES  
DE MARSEILLE



VILLE DE MARSEILLE - IMPRIMERIE MUNICIPALE DE MARSEILLE  
IMPRIME SUR PAPIER ISSU DE FORÊTS GÉRÉES DURABLEMENT  
PHOTO © EDOUARD CORNET. L'ANSE DU PROPHÈTE

# Chères Marseillaises, chers Marseillais



La sortie de ce magazine coïncide avec ce grand rendez-vous de la démocratie locale que sont les élections municipales.

Dans toute la France, l'organisation de ces élections incombe aux municipalités. À Marseille, ce sont près de 3 000 agents de la Ville qui sont mobilisés pour permettre aux Marseillaises et aux Marseillais d'exercer leur devoir citoyen dans les meilleures conditions. Je tiens ici à saluer leur engagement et leur professionnalisme.

Ce sont eux qui font vivre notre service public, des femmes et des hommes engagés au quotidien pour faire vivre notre démocratie, mais aussi pour faire grandir nos enfants dans les écoles, pour vous permettre d'accéder aux musées, aux bibliothèques, pour vous protéger, pour préserver notre environnement.

Des femmes et des hommes engagés pour vous, au service de Marseille.

Chères Marseillaises, chers Marseillais, notre ville est bouillonnante, passionnante, pleine de vie et, vous le constaterez aussi dans ce numéro, pleine de rires. Marseille aime se retrouver pour partager la joie des instants heureux et trouver, dans l'unité, le courage d'affronter les jours plus rudes.

Elle est de ces villes qui portent une certaine idée du monde.

Et c'est grâce à votre énergie que cette idée prend corps, qu'elle s'incarne chaque jour dans nos quartiers et qu'elle ouvre de nouveaux horizons à Marseille.

**Le Maire de Marseille**



# Marseille



LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MARSEILLE



06

## RETOUR SUR L'ACTUALITÉ <sup>06</sup>

ÉLECTIONS MUNICIPALES  
**AUX URNES CITOYENS !** <sup>12</sup>

24 HEURES  
**JOUR DE VOTE** <sup>16</sup>

DOSSIER  
**LE DÉFI CLIMATIQUE** <sup>18</sup>

RENCONTRE  
**SÉBASTIEN MEÏ  
ET LE MARSEILLE  
COMEDY CLUB** <sup>26</sup>



18

HISTOIRE  
**GERMAINE  
POINSO-CHAPUIS** <sup>28</sup>

CUISINES MARSEILLAISES  
**LES GRANDES TABLES** <sup>30</sup>



30

VOS SERVICES PUBLICS

**LA POLICE MUNICIPALE  
DANS VOS QUARTIERS** <sup>32</sup>

**DÉBROUSSAILLEMENT :  
POUR LA SÉCURITÉ  
DE TOUS** <sup>33</sup>

DANS L'ŒIL DES MARSEILLAIS <sup>34</sup>

COURRIER DES LECTEURS <sup>35</sup>

PAGES MINOTS <sup>36</sup>

TRIBUNES DES GROUPES <sup>38</sup>

**AGENDA** <sup>40</sup>

**Marseille**

MARS-AVRIL 2026 / NUMÉRO 15 / ISSN 1257-1288 - ISSN 3001-9869

**Directeur de la publication :** Benoît Payan • **Directeur de la communication externe :** Benoît Roos • **Rédaction en chef :** Pascale Hulot • **Rédaction :** Léa Coste, Bénédicte Jouve, Juliette Pic, Anne-Claire Veluire • **Photographies :** Damien Fournier, Anthony Carayol, Sophie Guillermain, Ryan Layechi, Ange Lorente, Patrick Rodriguez, Baptiste de Ville d'Avray/Ville de Marseille, Romdilon • **Création :** Ville de Marseille, Service Création/Direction de la communication externe • **Impression :** Print Team, 30900 Nîmes.





**ZOOM**  
sur l'actu

EN 2025, LES MUSÉES  
DE MARSEILLE ONT  
ACCUEILLI PRÈS DE  
900 000 VISITEURS.  
UN RECORD HISTORIQUE  
DE FRÉQUENTATION  
DÉMONSTRANT L'INTÉRÊT  
DES MARSEILLAIS POUR  
LA CULTURE, À TOUS  
LES ÂGES, COMME  
ICI AU MUSÉE D'ART  
CONTEMPORAIN DE  
MARSEILLE (8<sup>e</sup>).





## MOINS DE GASPILLAGE, PLUS DE PARTAGE

Chaque jour, 55 000 repas sont préparés par la restauration scolaire de la Ville. Une quantité importante de nourriture, pour laquelle un plan anti-gaspillage alimentaire est déployé. Depuis octobre 2024, plus d'une tonne de denrées non consommées a ainsi pu être redistribuée via des associations partenaires. Pour renforcer cette démarche, dans le cadre du projet « Cantine solidaire », un nouveau partenariat a été conclu entre la Ville et l'association HopHopFood. Avec sa plateforme en ligne, elle propose aux particuliers en situation de précarité de récupérer des paniers auprès des écoles ayant des surplus alimentaires. Une manière de faciliter la gestion des dons et de couvrir un périmètre géographique plus important.

## UN COCON POUR LES FEMMES VULNÉRABLES ET LEURS ENFANTS

La Ville de Marseille confie à l'association « Loger Marseille Notre-Dame » la mission de mettre en place le projet « Cocon » dans l'ancien presbytère de la rue Friedland (6<sup>e</sup>). L'association La Caravelle et la Maison des femmes animeront ce lieu destiné à héberger les femmes vulnérables venant d'accoucher pour leur proposer, dès leur sortie de l'hôpital, un accompagnement médical, psychologique et social, et leur permettre de retrouver un logement sûr.



### ET AUSSI

Du côté des tout-petits, la solidarité est de mise. Un partenariat avec les Restaurants du Cœur va permettre de collecter des produits pour bébés auprès des familles des crèches municipales pour venir en aide aux jeunes parents en difficulté.



## AU ROY D'ESPAGNE, LES SÉNIORS ATTACHÉS À LEUR RÉSIDENCE

La Ville de Marseille souhaite préempter l'ancienne résidence seniors du Roy d'Espagne (8<sup>e</sup>) afin de pérenniser ce lieu de vie jusqu'ici géré par l'association Entraide et voué à être vendu à un promoteur immobilier. La Ville porte un projet de résidence autonomie de nouvelle génération, dont l'activité serait confiée au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) qui en gère déjà quatre. L'ambition est de l'ouvrir sur le quartier et de réduire l'isolement des personnes âgées, en favorisant les liens avec la communauté scolaire voisine pour créer un pôle intergénérationnel.



# MARSEILLE, STAR DE CINÉMA



Lumière incomparable, décors naturels spectaculaires, savoir-faire reconnu : Marseille a toujours inspiré les artistes. Aujourd'hui, la ville aux 1 369 jours de tournage par an confirme son statut de star du cinéma et structure une filière en pleine effervescence.

## CÔTÉ SALLES

Créer des films, c'est avant tout les partager. Marseille peut compter sur ses salles historiques et ses nouveaux projets. Ainsi, après avoir préempté le fonds de commerce du cinéma Le César (6<sup>e</sup>), la Ville pérennise sa vocation cinématographique en retenant le projet de l'association des sociétés Lucernaire et Théâtre des Criques pour le transformer en cinéma d'art et d'essai, théâtre, café et librairie. Un César réinventé qui garde sa raison de vivre : faire aimer le cinéma aux petits et grands Marseillais. De son côté, avec le soutien de la Ville, l'Alhambra (16<sup>e</sup>) bénéficie d'importants travaux de rénovation, et sera doté d'une nouvelle salle pour fêter son centenaire en 2028.



**« Il faut que le César reprenne sa place de cinéma de quartier. Nous voulons que les publics se retrouvent autour d'une programmation à la fois exigeante et populaire »**

**David Malartre,**  
l'un des porteurs du projet du cinéma Le César



© Jean-Paul Noguès

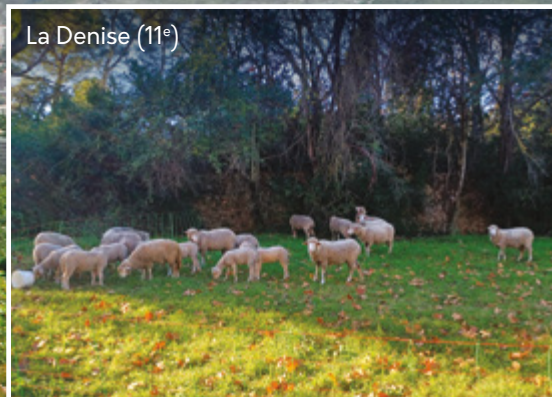
## FORMER, TOURNER, PRODUIRE

Dans le cadre du plan Marseille en Grand, l'État et les collectivités ont engagé 22,5 millions d'euros pour la filière cinéma. Une impulsion décisive qui se traduit par la création de lieux dédiés. Comme CinéMaBase (14<sup>e</sup>) et sa plateforme logistique complète pour la fabrication de décors ou l'école nationale CinéFabrique, installée depuis 2023 à Marseille, qui va rejoindre à l'horizon 2029 la Friche la Belle de Mai sur plus de 2 600 m<sup>2</sup>. Plateaux de tournage, salles de projection, espaces de postproduction y seront pensés pour accompagner la nouvelle génération de professionnels marseillais. Caméra à l'épaule, les équipes de Netflix, TF1 ou France TV se côtoient déjà à l'usine Saint Louis Sucre (15<sup>e</sup>), qui se mue progressivement en studios de cinéma 2.0 depuis son rachat par les Martégaux de Provence Studios. À terme, 5 nouveaux plateaux viendront faciliter l'accueil des tournages.

## LA CINÉMATHÈQUE PREND SES QUARTIERS À MARSEILLE

Autre signal fort : l'installation début 2027 de la Cinémathèque française, mémoire du cinéma, au sein du futur campus numérique La Plateforme, dans le 15<sup>e</sup> arrondissement. Avec la Ville comme premier soutien, sur une proposition des cinéastes Robert Guédiguian et Costa-Gavras et dans le quartier qui a vu grandir Yves Montand, ce projet s'annonce sous les meilleurs auspices avec ses trois salles de cinéma. Projections, expositions et actions éducatives transmettront la grande histoire universelle du cinéma au public marseillais.





7 FRICHES URBAINES NATURELLES ONT ÉTÉ SÉLECTIONNÉES POUR ÊTRE TRANSFORMÉES EN « PÉPITES NATURELLES » COMME ICI, À LA GRANDE BASTIDE CAZAUXX (12<sup>e</sup>). UN CONSORTIUM DE 10 ASSOCIATIONS, COORDONNÉ PAR LA CITÉ DES TRANSITIONS, VA LES INVESTIR POUR RÉALISER DES ÉTUDES, LES VALORISER ET SENSIBILISER LES PUBLICS À L'ENVIRONNEMENT.

## 25 HECTARES DE PARCS SUPPLÉMENTAIRES

Lors du dernier conseil municipal, la Ville de Marseille s'est prononcée en faveur de la création de 4 nouveaux parcs. Aux abords de l'avenue de Frais Vallon (13<sup>e</sup>), un nouvel espace de 7 hectares, composé d'aires de jeux, de jardins partagés et d'un sentier botanique, viendra prolonger les 35 hectares d'espaces boisés déjà existants, en continuité avec la colline. À Campagne Lévêque (15<sup>e</sup>), un projet prévoit une requalification de l'espace urbain afin de créer une trame verte de 1,8 hectare, appelée à transformer durablement la vie du quartier. À l'Annonciade (15<sup>e</sup>), les concertations citoyennes ont permis de définir les grandes orientations d'un parc de 2 hectares intégrant un amphithéâtre, des cultures maraîchères, des parcelles pédagogiques et un accès direct à l'école des Borels. Enfin, à Foresta (16<sup>e</sup>), la Ville souhaite se porter acquéreur de 14 hectares pour y développer des équipements sportifs et de loisirs, tout en préservant les emblématiques lettres « MARSEILLE ».

La Ville de Marseille souhaite se porter acquéreur de près de 14 hectares qui constituent le parc Foresta, où trônent les désormais célèbres lettres « MARSEILLE ».





LA GRANDE BRADERIE  
D'HIVER REVIENT.  
LE RENDEZ-VOUS DES  
BONNES AFFAIRES  
AURA LIEU LE SAMEDI  
7 MARS DANS TOUT  
LE CENTRE-VILLE ET  
DANS LES QUARTIERS  
DE MAZARGUES (8<sup>e</sup>),  
SAINT-BARNABÉ (12<sup>e</sup>)  
ET PLACE DU  
4 SEPTEMBRE (7<sup>e</sup>).

LA  
GRANDE  
BRADERIE  
MARSEILLE

## FIN DES GALERIES LAFAYETTE : ET APRÈS ?

Après la fermeture des Galeries Lafayette du Centre Bourse (1<sup>er</sup>) en novembre dernier, la Ville de Marseille s'est positionnée pour que ce site de 17 000 m<sup>2</sup> en plein centre-ville retrouve une nouvelle vie. Lors du dernier conseil municipal, elle a affirmé son souhait d'en faire l'acquisition pour le métamorphoser en un lieu de vie, d'expérience et de culture. Ce projet de transformation prévoit notamment la création d'un pôle culturel et scientifique. Une étude de programmation approfondie donnera une nouvelle direction pour cette structure ouverte à tous. En attendant la concrétisation de ce projet essentiel pour l'attractivité du centre-ville, un appel à manifestation d'intérêt sera lancé pour offrir, à court terme, des activités économiques et culturelles d'intérêt général.



## DU NOUVEAU EN CENTRE-VILLE

Les locaux vacants préemptés par la Ville trouvent preneur. Au 75 La Canebière (1<sup>er</sup>), deux nouveaux occupants se profilent. L'ancien Foot Station laisse la place au projet « Maison Sublime » de Safia Sadki, à la fois salon de thé, boutique de créateurs et atelier de fabrication d'objets de décoration. À deux pas, l'ex-Fantasia se transformera en recyclerie sportive. Le concept, actuellement porté par Axel Schoenhenz à Bougainville, reste le même : vente d'articles de sport de seconde main ou remis en état et atelier de réparation de vélos. Rue Saint-Saëns (1<sup>er</sup>), rue d'Orange (3<sup>e</sup>) et boulevard Saint-Marcel (11<sup>e</sup>), trois nouveaux restaurants devraient bientôt ouvrir : guettez leur arrivée !

Vous souhaitez ouvrir un commerce ? Des locaux sont encore disponibles sur [www.marseille.fr](http://www.marseille.fr).







## 81 NOUVELLES ÉCOLES EN CHANTIER OU À L'ÉTUDE

Dans tous les secteurs, le Plan Écoles se poursuit. Ainsi, cette année, 39 écoles sont mises en chantier et 42 sont à l'étude. Au programme, des grandes rénovations comme au Roy d'Espagne (8<sup>e</sup>) où 4 écoles seront entièrement réhabilitées, des reconstructions bénéficiant aux écoles et aux gymnases comme à Notre-Dame-Limite - Jean Perrin (15<sup>e</sup>) ainsi que des réalisations d'équipements neufs, comme à Château-Gombert (13<sup>e</sup>), où un groupe scolaire nouvelle génération verra le jour.



- Écoles élémentaires
- Écoles maternelles
- Écoles en chantier en 2026





Projection de la future piscine Bougainville © RAUM



## LA PISCINE BOUGAINVILLE SORT DE TERRE

Les travaux pour la construction de la piscine municipale Bougainville (3<sup>e</sup>) ont démarré en novembre dernier. Le chantier va permettre de doter le secteur d'un équipement aquatique qui faisait défaut jusque-là dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> arrondissements. Trois bassins verront le jour en 2027 dont un bassin de natation de 25 mètres ainsi qu'un solarium végétal à l'extérieur avec vue sur le nouveau parc Bougainville. L'équipement fera également appel aux énergies renouvelables, notamment pour chauffer la piscine. Situé dans le périmètre d'Euroméditerranée, le projet a été confié par la Ville de Marseille à l'aménageur public. Il mobilise un investissement de près de 19 millions d'euros et a bénéficié d'une subvention de 1,2 million d'euros de l'Agence nationale du sport.

## LE COMPLEXE SPORTIF JEAN-BOUIN Désimperméabilisé

En 2025, la Ville de Marseille a conduit de gros travaux de désimperméabilisation sur le complexe sportif Jean-Bouin (8<sup>e</sup>) sur plus de 1,2 hectare de manière à permettre une meilleure infiltration des eaux de pluie, notamment sur le parking et le terrain de handball. Ce chantier, destiné à prévenir le risque d'inondation et à préserver la ressource en eau, a bénéficié du soutien de l'Agence de l'eau. Par ailleurs, la Ville a ouvert deux terrains de basket 3x3 en libre accès.

## 3 000 M<sup>2</sup> POUR LE SPORT ET LA CULTURE

En décembre, la Ville s'est prononcée en faveur de l'implantation d'une halle sportive et culturelle dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, boulevard Charles Moretti. Cet équipement public comprendra un espace sportif indoor et des espaces sportifs extérieurs sur 3 000 m<sup>2</sup>, un studio pour la pratique de la musique, des arts plastiques et de la danse ainsi qu'un espace dédié aux tout-petits. Ouvert en journée aux écoliers, il sera accessible hors temps scolaire aux associations, aux structures sociales et, durant les vacances scolaires, aux centres aérés.

## EN BREF

### 5<sup>e</sup> édition de la Nuit de la Solidarité

Le 22 janvier dernier, plus de 1 000 bénévoles sont allés à la rencontre des personnes sans abri. Organisée par la Ville de Marseille avec le Samu social municipal, le CCAS, l'État et les associations, cette soirée permet d'évaluer le nombre de personnes à la rue à Marseille et d'échanger sur leurs besoins et leur situation pour mieux y répondre.

### 11 crèches labellisées « écolo crèche »

Le 1<sup>er</sup> label de qualité environnementale dédié à la petite enfance a été remis à 11 crèches fin 2025. Elles ont été accompagnées par l'association Label Vie pour mettre en place des pratiques respectueuses de l'environnement.



### Une plaque pour Nana

Nana, figure emblématique du Vieux-Port décédée en janvier 2025 à l'âge de 95 ans, a désormais sa plaque sur le marché aux poissons. Une façon d'honorer sa mémoire et celle de tous les pêcheurs qui ont forgé l'identité de Marseille.

### Une 15<sup>e</sup> Rue des enfants

Depuis le mois de décembre, l'école élémentaire Convalescents (1<sup>er</sup>) et l'école maternelle Parmentier (1<sup>er</sup>) bénéficient d'un espace apaisé et piétonnisé, pour des entrées et sorties des classes en toute sécurité.

### Deux plages labellisées tourisme et handicap

Bénéficiant du dispositif municipal « À nous la mer ! » (personnel accompagnant, matériel de baignade adapté...), les plages de Bonneveine et de la Pointe Rouge ont été reconnues pour leur accessibilité aux personnes porteuses de handicaps ou à besoins spécifiques.

### Des étudiants engagés

Fin janvier, le Conseil Marseillais de la Vie Étudiante (CMVE) a restitué ses propositions pour les étudiants marseillais autour des thématiques de santé, d'accès à la culture, d'accueil des étudiants étrangers et de liens intergénérationnels.



# AUX URNES CITOYENS !



Les élections municipales ont lieu les dimanches 15 et 22 mars. Un scrutin à deux tours pour désigner d'une part, les conseillers municipaux qui éliront le Maire de Marseille et d'autre part, les conseillers d'arrondissements qui éliront le maire de secteur. Tour d'horizon de ce qui vous attend dans les bureaux de vote.

La réforme de la loi PLM (Paris-Lyon-Marseille), promulguée en août 2025, a modifié le mode de scrutin des élections municipales des trois plus grandes villes de France. À Marseille, cela implique une nouvelle organisation.

## UN BUREAU DE VOTE, DEUX URNES

Dans chaque bureau de vote, deux urnes distinctes vont être installées. Dans la première, vous choisirez les conseillers municipaux de la Mairie centrale et dans la deuxième, les conseillers d'arrondissements. Chaque électeur devra donc effectuer deux fois le parcours de vote, au premier comme au second tour des élections.

## L'ÉLECTION DU MAIRE DE MARSEILLE ET DES MAIRES DE SECTEUR

À l'issue de ces deux scrutins des 15 et 22 mars, un troisième tour est organisé ; il s'agit de l'élection du Maire par les nouveaux conseillers municipaux. De leur côté, les conseillers d'arrondissements éliront les maires de secteur. Marseille compte 8 secteurs, composés chacun de 2 arrondissements (voir carte page 14).

## ABSENT LE JOUR DU VOTE ? FAITES UNE PROCURATION, C'EST SIMPLE ET RAPIDE !

S'il vous est impossible de vous rendre dans votre bureau de vote, vous pouvez demander à un tiers de le faire. Le vote par procuration permet à un électeur (le mandant) de se faire représenter par un électeur de son choix (le mandataire). Le mandant ne peut porter qu'une seule procuration (deux si elles sont établies à l'étranger). Vous n'avez pas à justifier le motif de votre absence.

Pour cela, deux options : vous pourrez vous rendre directement dans un commissariat de police, une gendarmerie ou au tribunal judiciaire ou simplement sur le site [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr). Attention, n'attendez pas le dernier moment, des délais de traitement et d'acheminement sont à prévoir !

## QUELLES CONDITIONS POUR POUVOIR VOTER ?



Avoir la  
**nationalité  
française**



Ou être  
**ressortissant  
de l'Union  
européenne\***



**Avoir 18 ans**  
avant le jour  
du scrutin



**Être inscrit**  
sur les listes  
électorales  
à Marseille



Être domicilié,  
contribuable  
ou gérant d'une  
société installée  
à Marseille



**Jouer de ses  
droits** civils  
et politiques

**\* Ressortissants de l'Union européenne :** pour voter aux élections municipales, vous devez fournir, au moment de l'inscription sur les listes électorales, vos papiers d'identité, un justificatif de domicile et une attestation sur l'honneur stipulant que vous n'êtes pas déchu du droit de vote dans votre pays.

# DEUX URNES, DEUX VOTES

Le 15 comme le 22 mars auront lieu deux scrutins simultanés, mais bien distincts.  
Le parcours de vote s'effectuera selon les étapes habituelles :



Prendre une enveloppe  
et des bulletins de vote



Faire son choix  
dans l'isoloir



Présenter sa  
pièce d'identité



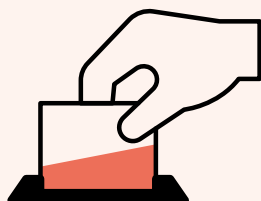
Voter en glissant son  
bulletin dans l'urne



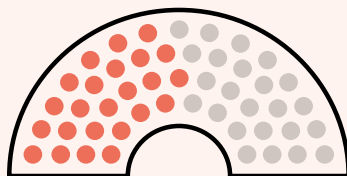
Signer le cahier  
d'émargement

**URNE 1**

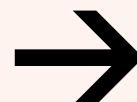
**MAIRE DE MARSEILLE**



Dans le premier parcours  
de vote, les électeurs élisent...



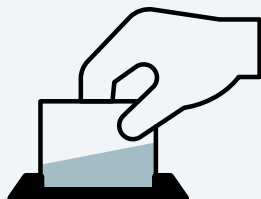
... 111 conseillers municipaux  
à parité femmes/hommes



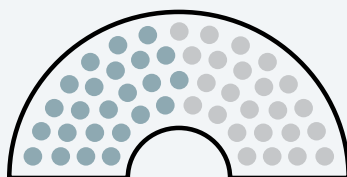
Les conseillers municipaux  
élisent le Maire  
de Marseille

**URNE 2**

**MAIRE DE SECTEUR**



Dans le second parcours  
de vote, les électeurs élisent...



... 303 conseillers d'arrondissements  
à parité femmes/hommes  
(entre 25 et 53 selon les secteurs)



Les conseillers  
d'arrondissements élisent  
leur maire de secteur



# MAIRIE CENTRALE ET MAIRIES

## LA MAIRIE CENTRALE

Le conseil municipal de Marseille est composé de 111 élus. Il élit le Maire et les adjoints parmi l'ensemble de ses membres pour un mandat de 6 ans.

Les communes ont des domaines d'action spécifiques, dont voici les principaux :



### Éducation

écoles primaires et maternelles (construction et entretien, cantines, activités périscolaires), centres aérés, crèches



### Culture

équipements culturels, bibliothèques, musées, salles de concert, Opéra



### Solidarité

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), centres sociaux, subventions aux associations, lutte contre l'habitat indigne



### Sécurité

Police Municipale, vidéoprotection, Bataillon de marins-pompiers de Marseille, stationnement



### Sport

équipements sportifs (stades, gymnases et piscines municipales)



### Environnement

parcs et jardins, plages



### Urbanisme

autorisations d'urbanisme

## LES 8 MAIRIES DE SECTEUR

Chaque secteur est composé de deux arrondissements (voir carte ci-contre).

Le maire de secteur est élu par les conseillers d'arrondissements.

Les mairies de secteur gèrent les équipements de proximité destinés aux habitants du secteur. Elles donnent aussi leur avis sur les affaires de la Ville qui les concernent.



### Équipements sociaux

maisons de quartier, centres aérés, centres municipaux d'animation



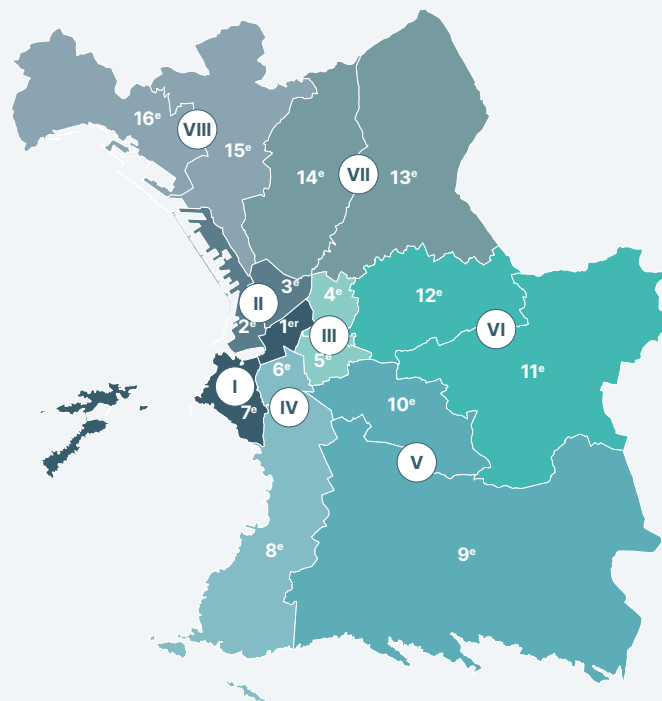
### Équipements sportifs

boulodromes, city stades...



### Espaces verts

de moins d'un hectare



# DE SECTEUR : QUI FAIT QUOI ?

## ET LA MÉTROPOLE ?

Parmi les 111 conseillers municipaux élus en mairie centrale, 101 seront élus simultanément conseillers métropolitains. Ils représenteront la Ville de Marseille parmi les 238 élus qui composent le Conseil métropolitain.

La Métropole Aix-Marseille-Provence est constituée de 92 communes. Elle intervient dans différents domaines d'actions.



### Propreté

collecte et traitement des déchets, eau et assainissement, qualité de l'air, patrimoine naturel...



### Habitat et logement

lutte contre l'habitat indigne, politiques de l'habitat...



### Mobilité

transports en commun, parcs de stationnement et parkings relais...



### Développement économique et attractivité



### Aménagement du territoire

voirie et infrastructures, signalisation, pistes cyclables, ports de plaisance...

## BON À SAVOIR

### QUELS DOCUMENTS POUR VOTER ?

Vous aurez besoin d'une pièce d'identité. Carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo... sont acceptés, même périmés de moins de cinq ans.

La liste complète est consultable sur [service-public.fr](https://service-public.fr). La carte d'électeur n'est pas indispensable.

### VOTRE BUREAU DE VOTE A-T-IL CHANGÉ ?

Avec le nouveau scrutin, certains bureaux de vote ont été modifiés. Pensez à vérifier le vôtre sur :



**service-public.fr**

### OÙ FAIRE SA PROCURATION ?

En ligne sur [maprocuration.gouv.fr](https://maprocuration.gouv.fr) ou dans un commissariat de police, une gendarmerie ou un tribunal judiciaire.



# JOUR DE VOTE

Près de 550 000 électrices et électeurs sont attendus dans les 497 bureaux de vote marseillais pour les élections municipales. Deux scrutins qui nécessitent une organisation rigoureuse.



7h15



Les membres du bureau de vote installent les éléments réglementaires (affiches, extraits du Code électoral, arrêtés, etc.). Chacun a un rôle bien défini : un président, un secrétaire, ainsi qu'un agent d'accueil qui oriente les électeurs dans le bureau. Des assesseurs, simples citoyens ou représentants des candidats, viennent compléter les équipes.



*3 000 agents municipaux sont mobilisés dans les bureaux de vote de la Ville.*



22h

Tous les résultats sont reportés dans le procès-verbal, signé par les membres du bureau et les scrutateurs. Le président du bureau et le secrétaire sont chargés de communiquer les informations au bureau centralisateur pour le calcul global des résultats du scrutin.

7<sup>h55</sup>

Juste avant l'ouverture du bureau, les urnes sont scellées. Les deux clés sont séparées ; la première est conservée par le ou la présidente du bureau de vote, l'autre par un assesseur tiré au sort.



8<sup>h</sup>

## Ouverture des bureaux de vote

Les premiers électeurs arrivent. Ils prennent une enveloppe du scrutin et plusieurs bulletins de vote (2 minimum). Les électeurs font leur choix dans l'isoloir. Le suffrage universel est toujours secret, conformément à l'article 3 de la Constitution.



## 20<sup>h</sup> Fermeture des bureaux de vote



Autour de la table, sous la responsabilité du président du bureau, chaque membre est assigné à une tâche précise pour le dépouillement : ouverture des bulletins, comptage, inscription sur la feuille de pointage, etc. Chaque électeur peut participer au dépouillement en tant que scrutateur.



12<sup>h</sup>

Au fil de la journée, les votants se succèdent. Leur identité et leur inscription sont vérifiées. Pour ces élections municipales, **ils votent deux fois, au sein du même bureau, dans deux urnes différentes**. Un premier vote pour désigner les conseillers municipaux et un deuxième vote pour désigner les conseillers d'arrondissements.



*Toute la journée, le nombre de votants est compté pour établir le taux de participation.*



# DÉFI CLIMATIQUE QUELLES SOLUTIONS ?

La Méditerranée est particulièrement impactée par le changement climatique. À Marseille, la hausse des températures dépasse les 2,3° contre 1,3° à l'échelle planétaire en comparaison avec les chiffres du début du XX<sup>e</sup> siècle\*. Des solutions concrètes pour rendre la ville plus résiliente sont mises en oeuvre. L'habitat, les bâtiments et les espaces publics s'adaptent progressivement pour réduire leur empreinte carbone, mieux résister à la chaleur et redonner toute leur place à la nature et au vivant.

\* Source : Groupe régional d'experts sur le climat (GREC-SUD)







# MISER SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



**À Marseille, les énergies renouvelables remplacent peu à peu les énergies fossiles. L'eau, le soleil, la terre et le bois sont autant de ressources sur lesquelles la Ville s'appuie pour réduire son empreinte carbone.**

**O**n le sait, les combustibles fossiles (charbon, gaz naturel, pétrole) ne sont pas des ressources éternelles et ont un impact puissant sur le réchauffement climatique. C'est pourquoi Marseille mise de plus en plus sur le renouvelable.

## SE CHAUFFER À L'EAU DE MER

Des logements sociaux et l'Hôpital Nord sont d'ores et déjà reliés à des réseaux de chaleur urbains (RCU) privés, qui vont puiser de l'énergie dans l'eau de mer. C'est ce qu'on appelle la thalassothermie.

La Ville de Marseille s'appuie également sur ce procédé pour créer ses propres réseaux de chaleur et soutenir le déploiement de ceux du secteur

privé qui s'étendent vers la Porte d'Aix et le quartier Saint-Charles, en passant par l'Hôpital Européen. Ainsi, le gymnase municipal Ruffi (3<sup>e</sup>) profitera de ces aménagements, et la Ville a demandé le raccordement de l'école des Dames (2<sup>e</sup>) et de la future piscine Bougainville (3<sup>e</sup>), qui seront donc chauffées à l'eau de mer.



**Un réseau de chaleur urbain (RCU)** est une installation de canalisations reliant différents bâtiments ou un quartier autour d'une source de chaleur mutualisée et non plus individuelle.



## UN RÉSEAU PUBLIC D'ÉNERGIES

La Ville développe un réseau public basé sur les énergies renouvelables disponibles en local : thalassothermie, solaire, géothermie (l'énergie puisée dans les sous-sols), biomasse (bois, eaux usées...) et même la récupération de chaleur (celle produite par les industries par exemple). Une manière de réduire la dépendance de Marseille aux énergies fossiles. En rendant le RCU public, la Ville sécurise aussi le prix de cette énergie : les contrats, signés pour 25 ans, ne pourront pas être révisés aussi facilement qu'aujourd'hui.

Jusqu'à  
**-20%**

sur la facture en énergie  
en remplaçant les énergies  
fossiles par le bois

## AU NORD, À L'EST ET AU SUD

Première étape, le nord de la ville, où les travaux démarreront dès l'année prochaine. Outre la thalassothermie et le solaire, l'énergie proviendra du bois, de la récupération de la chaleur des industries, de stations d'épuration, voire des data centers.

Votés en conseil municipal, d'autres réseaux de chaleur urbains suivront. À l'est, le RCU public raccordera l'hôpital Laveran, le Marché d'Intérêt national et des logements. Il sera alimenté par la biomasse, l'aquathermie (l'énergie venant de l'eau) et la récupération de chaleur de petites usines.

## POSÉIDON : QUAND UN QUARTIER DÉCIDE DE SON AVENIR ÉNERGÉTIQUE

Dans le quartier Saint-Pierre (5<sup>e</sup>), les habitants vont bientôt choisir leur propre source d'énergie. Marseille a été sélectionnée pour participer au projet européen Poséidon visant à favoriser l'émergence de quartiers à énergie positive (qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment). Associations et habitants se sont donc retrouvés, fin janvier, pour discuter de leurs besoins. Ils participent à des réunions de sensibilisation et des groupes de travail pour proposer des solutions pour le quartier. En mai, des sondages viendront cibler les attentes et les craintes.

Vous souhaitez participer ? Inscrivez-vous sur [participons.marseille.fr](https://participons.marseille.fr)

## ÉCOLOGIE POPULAIRE : TOUS SENSIBILISÉS

Cette année, la géothermie s'invite dans l'école Azoulay (8<sup>e</sup>). Une nappe phréatique est située sous l'école : dès avril, la cour de récréation accueillera les premiers forages pour profiter de la chaleur dégagée par l'eau. L'occasion pour l'équipe pédagogique d'expliquer aux enfants le circuit de l'eau et les énergies renouvelables. Sensibiliser est un enjeu primordial face au changement climatique. La Ville organise dans les écoles des ateliers climats pour les plus jeunes. Elle a par ailleurs lancé « les tables de l'écologie populaire », un programme qui mobilise les habitants de différents quartiers autour d'actions collectives, comme à La Valbarelle (11<sup>e</sup>) où les participants ont élaboré un projet de rénovation énergétique des grands ensembles.



Nombre de bâtiments comme le stade nautique (photo), les écoles, les parkings, les gymnases et les casernes sont équipés de panneaux photovoltaïques.

Au sud, enfin, un projet s'appuiera sur la biomasse, la récupération de la chaleur des eaux usées et la géothermie via l'Huveaune tout proche, et profitera notamment à l'hôpital Sainte-Marguerite.

## DES PANNEAUX SOLAIRES SUR LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Enfin, la Ville investit 25 millions d'euros pour équiper en panneaux photovoltaïques d'ici fin 2030 plus d'une centaine de lieux municipaux qui disposent de grandes toitures. Elle prévoit ainsi de réaliser une économie de 25 % sur sa facture énergétique tout en contribuant à faire de Marseille une ville plus respirable.





Pour les rendre plus résistantes à la chaleur et plus économes en énergie, les écoles font l'objet de travaux de rénovation importants à l'instar de l'école Abbé de l'Épée (5<sup>e</sup>) qui a été végétalisée.

# ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

**Rénover les écoles, les bâtiments publics, isoler les logements, supprimer le bitume et végétaliser mais aussi proposer des aides contre les passoires thermiques... Autant d'actions que la Ville met en place pour réduire la facture énergétique et l'empreinte carbone.**

La Ville de Marseille s'est engagée dans la démarche Climat Air Énergie du programme national Territoire Engagé Transition Écologique. L'un des objectifs fixés : une forte réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici à 2030. Pour y parvenir, la Ville s'appuie sur son plan de sobriété et d'efficacité énergétique.

## MODERNISER LE PATRIMOINE MUNICIPAL

Déployé en 2022, ce plan intègre la rénovation énergétique du patrimoine municipal (écoles, gymnases, casernes, bureaux...). Dans les écoles par exemple, les chaudières âgées de plus de 30 ans sont remplacées par des chaufferies à haute performance environnementale. Et dès qu'elle le peut, la Ville se tourne vers les énergies renouvelables (voir p. 20-21) comme pour la future piscine Bougainville qui sera chauffée par un réseau de chaleur urbain. Au quotidien, la baisse du chauffage et de la climatisation, le passage progressif de l'éclairage public en LED très basse consommation, le recyclage du matériel informatique ou la réduction de la flotte automobile permettent de limiter l'empreinte carbone. Enfin, les nouveaux bâtiments sont conçus de manière écoresponsable : végétalisation, orientation des bâtiments, matériaux adaptés...



## LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS

Cette approche est aussi privilégiée dans le cadre de la rénovation urbaine avec plus de 3 000 projets de rénovation et autant de reconstructions, notamment de logements sociaux. C'est le cas dans le quartier de la Porte d'Aix (2<sup>e</sup>) où l'îlot Bon Pasteur a fait l'objet d'une opération de réhabilitation, avec la création de 26 logements bioclimatiques et la rénovation ou reconstruction de plusieurs milliers de logements. Et au Plan d'Aou (15<sup>e</sup>), une centaine de logements bioclimatiques sortent de terre, dans l'esprit d'un hameau méditerranéen. Des baux solidaires sont destinés à permettre aux familles d'accéder à la propriété. La Ville de Marseille a par ailleurs créé une société publique avec la Métropole et l'État pour la réhabilitation du centre-ville où 77 immeubles dégradés ont déjà été acquis en vue de leur rénovation.

La promotion des mobilités douces est l'un des principaux enjeux pour permettre de réduire l'empreinte carbone.



## Marseille, un laboratoire d'expérimentation pour l'Europe

En 2024, la Ville s'est vue attribuer par la Commission européenne le label « **100 villes neutres en carbone** ». Cette distinction lui permet de bénéficier d'un financement de 8,5 millions d'euros, d'un accompagnement stratégique et d'un programme d'échange de bonnes pratiques entre les villes labellisées. Elle lui donne les moyens d'accélérer la réduction d'émissions de gaz à effet de serre et de réduire son impact environnemental. Le but, pour l'Europe, est de faire de ces 100 villes des laboratoires d'innovation et d'expérimentation de solutions duplicables afin d'atteindre un objectif zéro carbone dans toute l'Union européenne.



## LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Un habitat est considéré comme passoire thermique si l'on observe au moins l'un de ces critères : privation de chauffage, sensation de froid l'hiver et de chaud l'été, consommations et factures énergétiques élevées, humidité du logement ou maladies chroniques liées au froid ou à l'humidité.

À Marseille, les ménages modestes concernés ont accès à plusieurs dispositifs :

- **Le SLIME (service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie)** permet de les conseiller sur les éco-gestes et le choix des équipements et d'accompagner les locataires dans les démarches vis-à-vis des propriétaires ou fournisseurs d'énergie. Chaque année, 350 ménages en bénéficient.

Contact : **06 95 99 24 22** ou [slime.marseille@geres.eu](mailto:slime.marseille@geres.eu)

- **Le Territoire Zéro Exclusion Énergétique (TZEE)** concerne les propriétaires des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements et permet un accompagnement technique, social, administratif et financier pour mener leurs travaux de rénovation énergétique.

Contact : **04 91 55 29 53** ou [tzee@marseille.fr](mailto:tzee@marseille.fr)

- **Le Programme d'Intérêt Général** apporte des conseils et des aides financières pour les travaux de rénovation énergétique. Contact : **04 95 09 58 95**

- **Les Compagnons Bâtisseurs Provence** peuvent accompagner les locataires ou propriétaires dans l'amélioration thermique de leur logement.

Contact : **04 91 50 03 83**

L'ADEME reconnaît les efforts de la Ville par le label **Territoire Engagé dans la Transition Écologique (TETE)**. Elle souligne notamment le choix des énergies renouvelables, les rénovations énergétiques, la transformation des espaces publics... et fait passer Marseille de 0 à 3 étoiles sur 5.



Poumon vert du centre-ville, le parc du 26<sup>e</sup> Centenaire – Jean-Claude Gaudin (10<sup>e</sup>) a fait l'objet d'une grande opération de renaturation.



# LA NATURE, NOTRE MEILLEURE ALLIÉE

**La nature nous offre des solutions pour atténuer les effets du changement climatique. Elle est notre meilleur atout pour se protéger de la chaleur, diminuer la pollution ou encore lutter contre l'érosion des sols. Lui rendre toute sa place dans la ville est donc primordial.**

**À** Marseille, des solutions concrètes sont mises en œuvre pour permettre de s'adapter à la nouvelle donne climatique. En ville, les parcs et les espaces verts rendent de multiples services. Véritables poumons urbains, ils sont aussi des puits de carbone. Offrant ombre et fraîcheur, ils constituent des aires de respiration durant les saisons chaudes et des habitats pour la faune et la flore.

## DU VERT AU CŒUR DE LA VILLE

La Ville s'emploie à protéger et réhabiliter son patrimoine naturel en créant de nouveaux parcs ou en renaturant les anciens de manière à reproduire les écosystèmes naturels. Les espèces méditerranéennes, moins gourmandes en eau, plus résistantes et adaptées aux climats chauds, sont privilégiées.

Pour redonner sa place à la nature en ville, des plantations d'arbres sont aussi menées, donnant naissance à de nouveaux jardins ou à de petites forêts là où le bitume dominait. Ce Plan Arbres municipal court jusqu'en 2029 et a permis la plantation de 150 000 arbres et arbustes.

D'autres dispositifs rendent Marseille plus résiliente. C'est le cas des « Rues jardin », qui proposent à qui le souhaite de créer des espaces verts en bas de chez soi, en végétalisant sa rue. Il suffit de demander une autorisation d'occupation auprès de la Ville.

## LES FRICHES URBAINES, REFUGE DE NATURE

Dans les espaces très urbanisés, il existe des lieux où l'activité humaine a disparu, qu'il s'agisse de jardins ou parcelles abandonnés. Ces espaces où la nature a repris ses droits, la Ville de Marseille les sanctuarise progressivement,



disposant aujourd'hui de 300 friches urbaines naturelles. La végétation y pousse de manière spontanée sans entretien ni plantation et la biodiversité y reprend vie. Certains de ces îlots de nature, labellisés « pépites naturelles » pour leur valeur patrimoniale et la richesse de leur faune et leur flore, accueillent des scientifiques pour des inventaires et des études naturalistes.

#### Comment la garrigue s'adapte à la sécheresse?

Le projet de recherche scientifique Climed vise à comprendre les effets du stress hydrique sur la végétation. À Marseille, l'étude porte sur une zone de deux hectares de forêt communale du massif de l'Étoile. Des tonnelles placées au-dessus de la végétation interceptent les précipitations pour simuler les sécheresses futures sur la garrigue provençale et étudier son adaptation.

#### L'EAU, UNE RICHESSE À PRÉSERVER

La Ville a lancé un Plan de préservation de la ressource en eau. Réparation ou modernisation, détection de fuites, récupération d'eau de pluie et d'eaux usées... C'est moins de dépenses en eau et une meilleure préservation de la ressource. En équipant ses espaces verts en arrosage connecté (la quantité d'eau est adaptée en fonction des besoins des végétaux), elle réduit sa consommation de 66 %. À cela s'ajoutent des opérations de débitumisation et désimperméabilisation des sols dans les parcs et jardins ou les cours d'écoles, pour que les eaux s'infiltrant et irriguent naturellement la végétation.

#### LA MER, L'AUTRE POUMON DE MARSEILLE

Parce que les herbiers de Posidonie peuvent stocker trois à cinq fois plus de carbone qu'une forêt tropicale et abritent de nombreuses espèces, Marseille déploie un Plan Posidonie pour protéger ce poumon de la Méditerranée. En hiver, les posidonies échouées sur le sable ou enterrées à la façon d'un mille-feuille aident aussi à lutter contre l'érosion et sont donc laissées en l'état. Par ailleurs, 40 nurseries pour la faune sous-marine ont été installées dans les eaux du stade nautique Florence Arthaud (8<sup>e</sup>).



Marseille a mis en place des parcours fraîcheur à emprunter à travers la ville, ponctués de zones ombragées et de points d'eau pour s'hydrater lors des fortes chaleurs.



## L'AGRICULTURE URBAINE, PILIER DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Restaurer les terres nourricières de Marseille, les protéger de l'émiettement agricole, c'est assurer la souveraineté alimentaire et préserver l'environnement. La Ville a voté la création d'une Zone Agricole Protégée (ZAP) qui sanctuarise les terres présentant un intérêt général en raison de leur production, de leur situation géographique ou de la qualité de leurs sols.

Afin de protéger les terres connues pour leur potentiel agricole, la Ville de Marseille prend aussi le parti d'y installer de jeunes agriculteurs comme Elsa Macaret (en photo), sur le domaine Montgolfier, propriété municipale située à Sainte-Marthe (14<sup>e</sup>). Elle y cultivera des terres en maraîchage agroécologique et en verger pour de la vente directe.

Ces terres agricoles s'ajoutent aux nombreux projets soutenus par la Ville ou par les associations. Marseille compte près de 35 exploitations agricoles, dont une quinzaine de fermes urbaines nourricières. Parmi elles, les fermes pédagogiques municipales qui, en plus de leur activité éducative, ont une réelle production agricole.





# SÉBASTIEN MEÏ POUR LE MEILLEUR ET POUR LE RIRE

**Ouvert en avril 2025, le Marseille Comedy Club est l'une des plus grandes scènes de stand-up du Sud de la France. En plein cœur du centre-ville, des humoristes professionnels et amateurs s'y produisent sur ses trois plateaux devant un public enthousiaste. Rencontre avec Sébastien Meï, son fondateur.**

**L**es comedy club ont le vent en poupe. Ces scènes sont dédiées au stand-up, des spectacles d'humour où un artiste seul en scène raconte des histoires personnelles ponctuées de blagues en interaction avec le public. Issu de la culture urbaine, né sous la lumière artificielle des caves et des cabarets, le genre s'épanouit à Marseille, qui s'affiche désormais comme une place forte de la pratique.

## UN RÊVE DEVENU RÉALITÉ

Fan d'humour, Sébastien Meï a su très tôt qu'il ferait ce métier. Après un passage dans le journalisme à Paris et une expérience où il accompagne de jeunes entrepreneurs, il fréquente

l'Orchestra Studio de Marseille en 2018 où il se forme au stand-up. Il y croise d'autres mordus de cet art exigeant. Ensemble, ils organisent leurs premiers plateaux.

À l'époque, seules deux salles sont ouvertes aux stand-uppeurs : le Théâtre du Têtard (5<sup>e</sup>) et le Diogène Comédie Club (6<sup>e</sup>). « La première fois que j'ai joué et que j'ai reçu de l'argent du chapeau\*, c'était un billet de dix euros : je n'avais jamais été aussi heureux. Je pouvais faire rire en partageant ma passion et gagner dix euros, c'était magnifique ! » se remémore Sébastien en souriant. L'idée de créer un lieu entièrement dédié au stand-up s'impose alors rapidement.

\* Certains spectacles sont payants à l'entrée. D'autres proposent une entrée gratuite où les spectateurs sont invités à mettre la somme qu'ils souhaitent dans un chapeau présenté à la sortie, répartie entre les artistes.



## UN LIEU DE PARTAGE

Après avoir ouvert en 2021 le Garage Comedy Club avec une poignée de passionnés, Sébastien est à la recherche d'un nouveau lieu à investir en 2022. Il visite un ancien magasin de textiles inoccupé rue de Rome (1<sup>er</sup>), préempté par la Ville de Marseille en vue de redynamiser le centre-ville. Avec son projet de comedy club, un lieu culturel aux couleurs des valeurs qui lui ressemblent : le vivre-ensemble, la bienveillance et le partage, Sébastien remporte l'appel à projets lancé par la Ville.

« Lorsque j'y suis entré pour la première fois, j'ai regardé autour de moi et j'ai dit : ce sera ici », se souvient-il. L'espace à vocation culturelle nécessite de grands travaux avant de pouvoir accueillir du public. Le chantier soude une équipe enthousiaste : ouvriers, amis stand-uppeurs et... la maman de Sébastien ! « Une deuxième famille est née. Nous avons fêté Noël 2024 ensemble, en mangeant assis sur des parpaings avec des cadeaux apportés par ma maman, au sous-sol, dans ce qui est devenu la salle voûtée », détaille Sébastien.

## L'ACADÉMIE DE LA COMÉDIE

Depuis un an, le public plébiscite le lieu et ses trois plateaux à l'ambiance singulière. Le rez-de-chaussée, avec espace bar et restauration, le premier étage et sa salle de 150 places et la salle en pierre voûtée de 30 places accueillant les open mic (une scène ouverte à tout le monde). Sébastien tient à ce que



© Atelier NOVAE

l'équité et la rigueur artistique soient de mise, avec des artistes, débutants ou confirmés, d'ici ou d'ailleurs, libres d'incarner toutes les formes d'humour : slam, poésie, improvisation... « Je souhaite que ces milieux très cloisonnés se croisent ici et se complètent ».

L'Académie du MCC, fondée dans le même esprit dès 2025, verra sa première promo sortir en juin 2026. Ce cursus de six heures par semaine, encadré par une vingtaine d'intervenants dont France Travail et la SACD (organisme de gestion des droits d'auteur), offre aux comédiens les clés pour se frayer un chemin dans l'univers du stand-up : cours de comédie, gestion des contenus

numériques, conseils et accompagnement sur-mesure pour les contrats et recherche de plateaux. « Nous sommes là pour accompagner, transmettre des valeurs et des connaissances, donner tous les outils qui feront les humoristes de demain » conclut Sébastien.

Infos sur [marseillecomedyclub.com](https://marseillecomedyclub.com)

## Stand-up sur la ville

Venu tout droit d'Amérique du Nord où il est devenu au XX<sup>e</sup> siècle un espace de liberté, le stand-up essaime en France depuis une vingtaine d'années, popularisé par le Jamel Comedy Club. Ces dernières années, il a naturellement conquis les Marseillais et les salles se multiplient. Le Garage Comedy Club et l'Art-Dû ont été les précurseurs, ouvrant désormais des cours de stand-up. Ont suivi le Comédie Club Vieux-Port et, dernièrement, le Vig's (créé par le comédien Gad Elmaleh en 2025) et la Grange. Sans compter les nombreux lieux culturels qui ouvrent des plateaux stand-up, une fois par semaine ou par mois, comme le Bivouac ou le Canailles Comedy Club... La scène queer n'est pas oubliée avec des plateaux ponctuels, par exemple au Boum ou au centre LGBTQIA+.



L'équipe du Marseille Comedy Club. De gauche à droite : Marianne Meï, Florida Mannina, Laurent Ledon, Sébastien Meï, Sophie Meï, Pascal Martineau, Alice Bellia, Igor Tranchot et Fanette Ruch.





# GERMAINE POINSO- CHAPUIS, FEMME D'ÉTAT ET DE CŒUR

**Alors que le 8 mars célèbre la Journée internationale des droits des femmes, retour sur le parcours exceptionnel de Germaine Poinso-Chapuis, marseillaise, avocate, résistante et pionnière du féminisme.**

**G**ermaine Chapuis naît à Marseille le 6 mars 1901 au sein d'une famille modeste. Ses parents reconnaissent en elle des qualités intellectuelles et l'encouragent à faire des études. À l'âge de 20 ans, elle obtient son doctorat en droit, mention très bien : elles ne sont alors que trois femmes pour 200 hommes. En 1936, elle épouse un confrère, Henri Poinso. Il sera son complice et un allié de tous ses combats.

## UNE FEMME ENGAGÉE

Germaine va dédier sa vie à la cause des femmes et de l'enfance en danger. Avec l'éminent avocat Albert Vidal-Naquet, elle s'investit dans la défense des enfants poursuivis en justice et fonde le Comité de défense et de protection de l'Enfance, menant elle-même des enquêtes sociales dans les quartiers les plus pauvres. Elle

s'engage au sein du Parti Démocrate Populaire, où elle milite pour le droit de vote des femmes, soutenant les organisations féministes très actives à Marseille dans l'entre-deux-guerres.

## LA RÉSISTANTE

Dès la signature de l'Armistice et le début de la collaboration en 1940, l'avocate défend devant les tribunaux les condamnés du régime de Vichy : communistes, étrangers réfugiés en zone libre... Germaine Poinso-Chapuis visite des prisons, facilite des évasions, héberge des maquisards et cache des enfants juifs en utilisant le Comité de protection de l'Enfance. Membre du Mouvement de libération nationale (MLN), elle fait de son bureau un lieu de rencontre de la Résistance et se rapproche de Gaston Defferre et de Raymond Aubrac, alors commissaire de la République.

Avec eux, elle va contribuer à la reconstruction de Marseille et à restructurer l'administration municipale. En 1944, elle devient vice-présidente du Comité départemental de Libération et est nommée par Raymond Aubrac vice-présidente de la Délégation municipale de Marseille, au côté de Gaston Defferre. Germaine s'impose par son éloquence et sa rigueur ; une vie de femme politique s'ouvre à elle.

## PREMIÈRE FEMME FRANÇAISE MINISTRE

Dès 1945, Germaine Poinso-Chapuis est élue députée puis ministre de la Santé publique et de la Population dans le premier gouvernement Robert Schuman en 1947. Elle devient la première femme ministre dans l'histoire de la République française et le restera jusqu'à l'arrivée de Simone Veil, autre grande figure du combat des femmes, en 1974.



Militante pour la protection des femmes divorcées, des enfants nés hors mariage, pour l'indépendance économique des femmes mariées, elle agace tout autant qu'elle suscite l'admiration. Suite à une intervention publique où elle impressionne les députés par sa verve, le Président du Conseil Paul Ramadier lui lance : « Madame, vous êtes le seul homme de cette assemblée ».

#### **LA PROTECTION DE L'ENFANCE AU CŒUR DE SON ENGAGEMENT**

Fervente catholique, elle signe en 1948 le décret Poinso-Chapuis qui permet de subventionner des associations éducatives, notamment confessionnelles, pour les enfants défavorisés. Les socialistes membres du gouvernement

s'y opposent au nom de la laïcité : la polémique provoque son départ du gouvernement.

Elle reste députée, membre de la commission des Affaires économiques et de la commission de la Famille, de la Population et de la Santé publique, et sera vice-présidente de l'Assemblée nationale deux fois. Entre 1949 et 1955, elle déposera 37 propositions de loi sur la protection de l'enfance et la santé publique.

#### **TROP VITE TOMBÉE DANS L'OUBLI**

Conseillère municipale à Marseille de 1945 à 1959, elle dirige de 1946 à 1979 l'Association régionale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence inadaptée marseillaise. Battue aux élections législatives de 1956, elle est nommée

par le préfet membre du Conseil économique et social de l'établissement public régional de Provence en 1975.

Mais peu à peu, son nom tombe dans l'oubli : l'opinion publique et la jeunesse se cherchent d'autres égéries. Elle se consacre à la cause des personnes en situation de handicap et meurt le 19 février 1981 à Marseille, à l'âge de 79 ans. Elle est inhumée au cimetière Saint-Pierre.

Aujourd'hui, à Marseille et en France, de nombreux espaces portent son nom : un lycée professionnel du 8<sup>e</sup> arrondissement, un square du 6<sup>e</sup> et un amphithéâtre de la faculté de droit sur La Canebière. En 2021, la Ville rend hommage à sa contribution pour Marseille baptisant de son nom une salle de l'Hôtel de Ville.



Multi-récompensée, Germaine Poinso-Chapuis (3<sup>e</sup> à gauche au premier rang) a été notamment médaillée de la Résistance française, de l'Ordre national de la Légion d'honneur et grand officier du Mérite national. © Archives municipales de Marseille - 109 Fi 8-6



# 20 ANS DE GRANDES TABLES

**Tout a commencé par un oui. Celui de Marie-Josée Ordener, il y a vingt ans, à l'idée de créer à la Friche La Belle de Mai un lieu pour la cuisine, pour les artistes, pour les habitants et pour les idées folles. Depuis, les Grandes Tables vivent au rythme de ce oui permanent, ouvert à tous et à tout.**

**D**ans la salle d'acier et de béton, au rythme du passage des trains, l'équipe attend son public. Lunettes rondes sur le nez et deux chignons haut perchés, Marie-Josée Ordener donne ses consignes au pas de course. Si de nombreux Marseillais se sont déjà assis aux Grandes Tables, rares sont ceux qui connaissent celle qui tire les ficelles. Marionnettiste de formation, elle a longtemps travaillé dans l'ombre pour laisser place aux émotions. Aujourd'hui, c'est depuis la cuisine qu'elle imagine et porte les projets. « Je vois beaucoup de points communs entre la cuisine et le théâtre, explique-t-elle. Les deux sont éphémères, demandent de la préparation et de la répétition, avant de partager un plat ou un spectacle avec le public. »

## À LA CROISÉE DES PUBLICS

Marie-Josée Ordener dit « oui » à tout, à tous. Lorsque, au début des années 2000, Fabrice Lextrait et Philippe Saumande lui proposent d'inventer au cœur de la Friche un lieu mêlant cuisine et arts, ouvert aux compagnies, aux techniciens et aux voisins jusqu'au milieu de la nuit, elle répond par les Grandes Tables. Vingt ans plus tard, 200 couverts sont servis chaque jour dans un restaurant devenu incontournable. « On est ouvert sur la Belle de Mai et bien au-delà, parce que c'est en accueillant les autres qu'on avance, explique-t-elle. Ici, c'est un lieu qui rassemble, et ça ressemble à Marseille. » Si les Grandes Tables font recette, c'est qu'on peut y croiser aussi bien de grands chefs et leurs plats étoilés que les gâteaux des mamans de l'école d'à côté, des producteurs tenant le marché, des associations donnant des cours de français ou des passionnés de cuisine africaine prêts à tout goûter. Résultat : on en redemande. Aujourd'hui, les Grandes Tables sont aussi dans les cuisines de La Criée, du Zef, du Channel à Calais et même du Château d'If.







### SEMEUSE DE PETITES GRAINES

Il suffit de discuter quelques minutes avec Marie-Josée Ordener pour comprendre comment son énergie transforme les idées les plus folles en aventures collectives. Avec elle, tout peut devenir matière à création. Un œuf cassé sur le bord d'un bol sonne comme une cloche tibétaine ? Elle imagine aussitôt faire chanter les casseroles sur scène. Avec son équipe, elle réunit cuisiniers et musiciens pour créer « Dans la chair du son », participe au spectacle à déguster « Encantation » ou invente un orchestre de pilons à La Criée. En 2018, lorsque le Couscous Clan joue sur le toit-terrasse de la Friche, c'est un immense couscous qui est servi. Quelques années plus tard, le festival Kouss-Kouss est devenu incontournable et réunit 210 restaurateurs marseillais pendant quinze jours. « Ce qui nous fait pétiller tous les matins, c'est de se dire qu'on va réaliser une chose qui paraît impossible », résume-t-elle.

### À 20 ANS, TOUT RESTE POSSIBLE

Après vingt ans et une multitude de projets, de rencontres et de repas partagés, pas question de faire le bilan. « On a l'impression d'avoir ouvert hier. Chaque jour, de nouvelles idées arrivent. » Fidèle à cet esprit, Marie-Josée Ordener concocte un anniversaire à l'image des Grandes Tables. En avril, les jeunes de Skatepunk viendront rider dans le restaurant. Ils ne mangent que des sandwiches ? Ensemble, ils vont cuisiner au feu de bois le meilleur kebab de Méditerranée.

Dîners insolites, brigade exceptionnelle, chefs venus de tous les pays et grands marchés seront de la fête. « Pour les 20 ans, il n'y aura peut-être pas plus de propositions que les autres années, mais il y aura beaucoup de choses, parce qu'on a dit oui à tout ! »

### Les Grandes Tables

📍 Friche la Belle de Mai- 41, rue Jobin (3<sup>e</sup>)



▶ **À VOIR EN VIDÉO**  
@VilledeMarseille

## Lentilles aux épices



Cette recette a été imaginée par un collectif de cuisiniers marseillais (Jérôme Di Salvio, Jérôme Raffaelli, Kévin Yau, Emmanuel Perrodin, Sébastien Richard, Yassine Siradji, Sébastien Cortez), en collaboration avec Aurélie Orban, diététicienne. Elle est actuellement servie sur l'Océan Viking aux personnes secourues en Méditerranée.

### Pour 4 personnes :

- 320 g de lentilles
- 2 oignons et 3 gousses d'ail
- 2 carottes
- 500 g de tomates concassées
- 50 cl d'eau
- 1/2 cuillère à café de curcuma
- 2 feuilles de laurier
- 30 clous de girofle
- 20 g de cardamome
- 2 bâtons de cannelle
- 4 g d'anis vert

### Recette

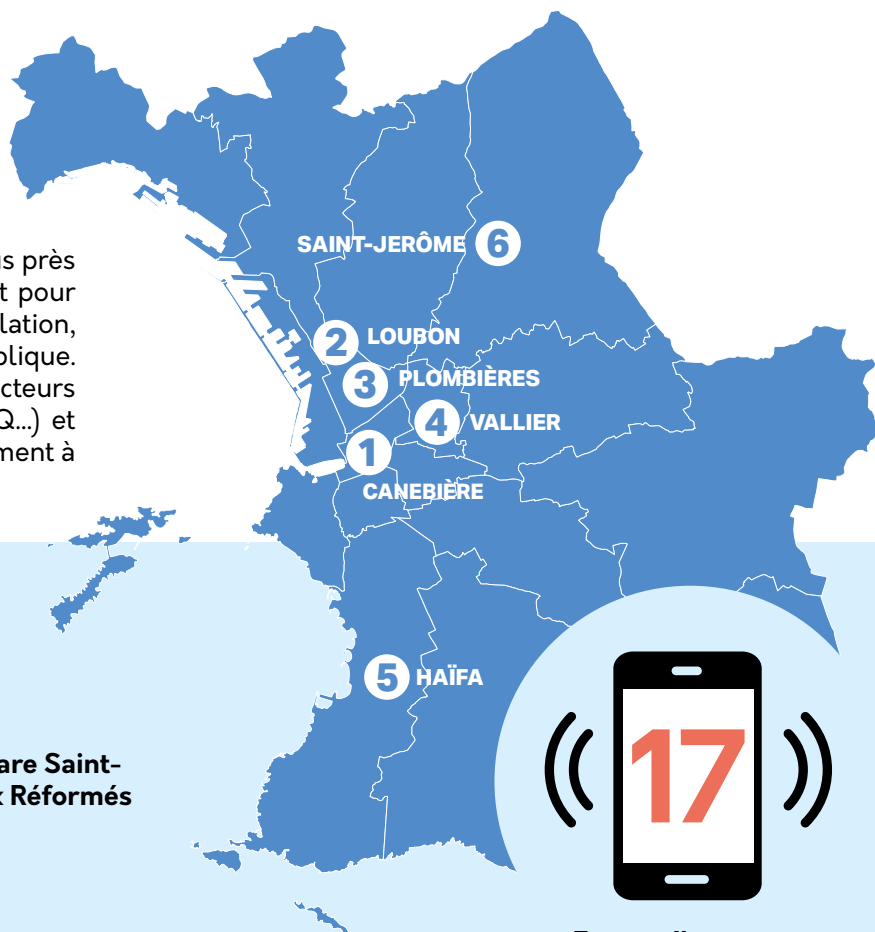
Faire tremper les lentilles une nuit.  
Faire revenir les oignons coupés en brunoise dans 4 cuillères à soupe d'huile d'olive, et le laurier. Quand les oignons sont translucides, ajouter la cannelle, les carottes, les gousses d'ail. Remuer. Ajouter les épices concassées, faire chauffer 2/3 min. Ajouter la tomate et l'eau. Laisser mijoter tranquillement 30 minutes.  
Pendant ce temps faire cuire les lentilles. Mélanger le tout, faire mijoter ensemble pendant 2 min.  
Servir chaud avec du riz.



# LA POLICE MUNICIPALE DANS VOS QUARTIERS

**Du nord au sud et à l'est,  
Marseille compte désormais  
6 postes de Police de proximité,  
au plus près de vos besoins.**

Les équipes des postes de police de proximité sont au plus près des besoins du quotidien. Les Policiers Municipaux y ont pour mission de sécuriser l'espace public, de réguler la circulation, de prévenir la délinquance et d'assurer la tranquillité publique. Ils travaillent main dans la main sur le terrain avec les acteurs locaux (écoles, commerçants, associations, bailleurs, CIQ...) et en coordination avec la Police nationale. Ils sont constamment à l'écoute des habitantes et des habitants.



## 1 POSTE CANEBIÈRE

Où : **42, la Canebière (1<sup>er</sup>)**  
Contact : **04 91 14 50 22**  
Quand : **tous les jours de 7h30 à 18h30**  
Périmètre d'intervention : **de la Porte d'Aix-Gare Saint-Charles à la Préfecture, et du Vieux-Port aux Réformés**

## 2 POSTE LOUBON

Où : **16, rue Loubon (3<sup>e</sup>)**  
Contact : **04 91 14 50 60**  
Quand : **du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h30**  
Périmètre d'intervention : **tout le secteur des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> arrondissements**

## 3 POSTE PLOMBIÈRES

Où : **223, bd de Plombières (3<sup>e</sup>)**  
Contact : **04 91 55 14 30**  
Quand : **tous les jours, 24h sur 24**  
Périmètre d'intervention : **3<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements**

## 4 POSTE VALLIER

Où : **20, bd Françoise Duparc (4<sup>e</sup>)**  
Contact : **04 91 55 14 60**  
Quand : **tous les jours de 6h à 20h**  
Périmètre d'intervention : **1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements**

## 5 POSTE HAÏFA

Où : **69, avenue d'Haïfa (8<sup>e</sup>)**  
Contact : **04 91 14 50 00**  
Quand : **tous les jours de 6h à 20h**  
Périmètre d'intervention : **8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> arrondissements**

## 6 POSTE SAINT-JÉRÔME

Où : **77, avenue de Saint-Jérôme (13<sup>e</sup>)**  
Contact : **04 91 55 39 51**  
Quand : **du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h30**  
Périmètre d'intervention : **tout le secteur des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements**



**En cas d'urgence,  
composez en  
priorité le 17**





**Le débroussaillage doit être réalisé d'octobre à mai et entretenu tout au long de l'année.**

Le principe du débroussaillage est de créer des discontinuités verticales et horizontales dans la végétation :

- ➔ en élaguant les arbres sains
- ➔ en enlevant les arbres et végétaux morts
- ➔ en retirant les arbres et branches situés à moins de trois mètres d'une construction

# DÉBROUSSAILLEMENT : POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

**Entouré de massifs forestiers, le territoire communal marseillais est particulièrement exposé au risque d'incendie. Pour créer une ceinture de sécurité autour des habitations, la réglementation, fixée par arrêté préfectoral, impose la réalisation de travaux de débroussaillage.**

## Qui est concerné ?

Ce sont les propriétaires fonciers qui doivent assurer les opérations de débroussaillage. Elles peuvent incomber au locataire si cela est spécifié dans le bail. Pour autant, la responsabilité pénale reste celle des propriétaires. Ces derniers sont sensibilisés et accompagnés conjointement par les services de la Ville, le Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille, l'Office national des forêts et le Parc national des Calanques.

## Pourquoi débroussailler ?

Défini par le Code forestier, le débroussaillage vise à réduire les végétaux combustibles de toute nature pour limiter la propagation d'incendies ou, le cas échéant, en diminuer l'intensité.

## Où doit-on débroussailler ?

Les opérations de débroussaillage doivent être effectuées pour les terrains situés à moins de 200 m des massifs forestiers, maquis ou garrigues classés à risque d'incendie.

Les règles générales de débroussaillage à appliquer sont :

- ➔ une profondeur de 50 m autour des constructions, pouvant être portée à 100 m pour certaines parcelles par le préfet dans le plan de prévention des incendies de forêts (PPRIF)
- ➔ une profondeur de 10 m et une hauteur de 4 m autour des voies privées donnant accès à des constructions
- ➔ la totalité de la parcelle si elle se trouve en zone urbaine au plan local d'urbanisme

## 1 500 euros d'amende

C'est le Maire, au titre de ses pouvoirs de police, qui fait respecter les obligations légales de débroussaillage. En cas de non-respect des OLD, et après plusieurs avertissements, les propriétaires peuvent être verbalisés (1 500 euros d'amende, mise en demeure de réaliser les travaux, etc.).

En cas d'incendie, la responsabilité d'un propriétaire peut être engagée.



Un guide technique sur les OLD est à télécharger sur

**[www.marseille.fr](http://www.marseille.fr)**

Retrouvez toutes les infos, notamment le PPRIF, sur

**[www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr)**



Merci à @romdilon  
pour cette photo  
des intrépides  
marseillais lors du  
traditionnel bain  
de début d'année.

---



# Marseille

## C'EST VOTRE MAGAZINE

**Vous voulez faire un commentaire, élargir un sujet ou nous parler de ce qui vous touche au quotidien ? Cette page est la vôtre !**

J'ai été heureuse de découvrir dans votre magazine le label Fabriqué à Marseille. Où puis-je trouver la liste des labellisés ? **Chloé**

**Réponse :** Bonjour Chloé. Il existe un catalogue des labellisés et une cartographie que vous pourrez retrouver sur notre site à l'adresse suivante : [marseille.fr/economie/le-label-fabrique-marseille](http://marseille.fr/economie/le-label-fabrique-marseille)

Nouveau venu à Marseille, je suis allé assister aux vœux à l'Hôtel de Ville : merci pour cet événement fédérateur que j'ai découvert en famille. Marseille unie, c'est tout ce qu'on aime ! **Costas**

**Réponse :** Bonjour Costas, en effet chaque année la Ville reçoit ses habitantes et ses habitants autour d'un Gâteau des Rois et leur permet de visiter l'Hôtel de Ville et l'hémicycle. Malgré la pluie, vous étiez nombreux cette année encore, merci à toutes et tous.

Bonjour, je souhaite vous signaler une erreur dans le dernier numéro. Page 23 vous situez la maison de santé pluriprofessionnelle Vieux-Port au 14, rue Louis-Astouin mais il n'y a aucun centre de santé à cette adresse.

**Anne-Marie**

**Réponse :** Bonjour Anne-Marie, en effet une erreur s'est malencontreusement glissée dans le magazine municipal n°14. Voici l'adresse exacte : Maison de santé pluriprofessionnelle Vieux-Port - 48, rue de la République - 13002 Marseille.

### Pour nous joindre

@ Par email :  
[magazine@marseille.fr](mailto:magazine@marseille.fr)

📍 Par courrier :  
Magazine municipal  
2, rue de la Prison  
13002 Marseille



Retrouvez nos vidéos  
sur [youtube.com](https://www.youtube.com/@VilledeMarseille)  
[@VilledeMarseille](https://www.youtube.com/@VilledeMarseille)

### Nouveaux arrivants

Vous vous installez à Marseille ?  
Pour recevoir votre kit de bienvenue et  
une invitation à la cérémonie d'accueil,  
[rendez-vous sur marseille.fr](http://rendez-vous-sur-marseille.fr)



## Vous n'allez pas me laisser ces rataillons !

**Rataillon.** Du provençal « rétaïoun », qui signifie « petits morceaux », les rataillons désignent ces restes de nourriture que personne n'ose manger. Au moment de débarrasser la table, un minuscule bout de fromage abandonné sur son plateau suscitera à coup sûr l'indignation de l'hôte : qu'on fasse disparaître ce rataillon !





## 36



Miss'Trale par Véropée

## Moinot fait son show



## LE SAVAIS-TU ?

### Près de 90 jardins collectifs à Marseille

#### ● Quelle est l'utilité de ces jardins ?

Ils permettent aux habitants de Marseille de découvrir les plaisirs du jardinage et d'avoir des fruits et légumes frais. La majorité de ces 90 jardins collectifs sont situés sur des terrains qui appartiennent à la Ville. Ce sont soit des jardins familiaux, soit des jardins partagés.

#### ● Quelle est la différence entre jardins familiaux et partagés ?

Les jardins familiaux sont constitués de parcelles individuelles. Chacun y fait pousser ce qu'il ou elle souhaite. Autrefois, ces jardins étaient cultivés par des ouvriers. Cela leur permettait de mieux nourrir leur famille. En 1945, il y a eu jusqu'à 7 000 parcelles de jardins familiaux à Marseille. Les jardins partagés, eux, sont gérés par des groupes d'habitants qui décident collectivement la façon de les exploiter.

#### ● Peut-on tout cultiver dans les jardins partagés ?

Oui, on peut y faire pousser des fleurs, des légumes, des fruits. Les seules obligations imposées par la Ville de Marseille aux jardiniers sont de respecter l'environnement, de promouvoir la biodiversité, et de favoriser la convivialité. Ces jardins sont des lieux où l'on doit pouvoir se rencontrer, quels que soient son âge et son métier !





# TRIBUNES DES GROUPES

## PRINTEMPS MARSEILLAIS

Les élections municipales des 15 et 22 mars prochains approchant, la période de réserve électorale nous impose de la retenue dans la rédaction de cette tribune. Nous rappelons à ce sujet simplement à toutes et tous l'importance de se déplacer pour aller voter et choisir la prochaine représentation municipale. Vous avez ou allez recevoir toutes les informations sur les candidats dans votre boîte aux lettres et vous pouvez retrouver le bureau de vote dans lequel voter sur le site : [www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-trouve-mon-bureau-de-vote](http://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-trouve-mon-bureau-de-vote).

Le début d'année a été marqué par un événement annuel très particulier : la Nuit de la Solidarité. Pour la 4<sup>e</sup> année de suite, des bénévoles ont arpenté les rues à la rencontre des personnes sans domicile fixe, pour échanger avec elles, mieux comprendre les besoins et ainsi affiner les politiques publiques mises en place.

À cette occasion, ce sont plus de 1 000 volontaires qui se sont mobilisés, et nous les en remercions grandement ! Leur engagement à cette occasion comme sur d'autres temps est exemplaire et participe au vivre-ensemble dans notre ville.

Une autre façon de faire vivre la solidarité pour toutes et tous a eu lieu à l'espace Bargemon en janvier : le traditionnel Bal des Séniors a permis à nos aînés de se retrouver dans un cadre festif et accueillant. Le Bal des Séniors, c'est un moment de partage essentiel qui permet notamment de lutter contre l'isolement des personnes âgées et qui valorise leur place dans notre ville.

Marseille, c'est une ville fraternelle qui appartient à toutes les générations ! Nous sommes également fiers d'avoir pu amener les élèves de CM2 visiter exceptionnellement le stade Vélodrome. C'est un haut lieu de la vie marseillaise, qu'ils connaissent déjà au moins de nom, qui a pu s'ancrer dans leurs rêves et dans leur connaissance de la tradition de notre ville.

La Ville de Marseille participe aussi du dynamisme de nos commerçants : avec les managers de proximité qui accompagnent des petits commerçants et porteurs de projets, avec la préemption de locaux commerciaux dont plusieurs viennent de trouver preneurs sur la Canebière, mais également grâce au label Fabriqué à Marseille qui a fêté en janvier les 126 entreprises nouvellement labellisées. Elles rejoignent les 107 entreprises marseillaises bénéficiant de ce label qui célèbre le savoir-faire local depuis l'année dernière.

Enfin, ce début d'année a été un temps de mémoire et de recueillement. La commémoration des barbaries nazies que sont les rafles de Marseille de 1943 a été un instant privilégié pour regarder notre passé, et se poser ensemble la question de l'avenir.

En honorant la mémoire des victimes de ces rafles, homosexuels, tsiganes, communistes, socialistes, gaullistes, mais principalement juifs, la Ville a réaffirmé son attachement aux valeurs de la République, sans ambages : liberté, égalité, fraternité.

Cette cérémonie, c'était pour se souvenir d'hier, et pour ne jamais laisser sombrer dans l'oubli les ignominies telles que celles perpétrées lors de la Seconde Guerre mondiale. Ces terribles événements ne doivent jamais se reproduire, et pour cela, la transmission de la mémoire est une priorité absolue.

## UNE VOLONTÉ POUR MARSEILLE

Stop au déclin de notre ville, il est l'heure de sauver Marseille !

Nous y sommes, dans quelques jours, le Printemps Marseillais et Benoît Payan verront leur mandat prendre fin.

Les urnes parleront et le maire qui n'a pas été élu par les Marseillais sera mis dehors, démocratiquement, par ceux-là même à qui il aura tout promis et à qui il n'aura finalement rien donné, hormis du pain et des jeux.

On ne peut pas concevoir qu'une ville comme Marseille soit ainsi gérée.

Les spécificités de notre ville, sa diversité, ses complexités, ne peuvent ainsi être mises à mal par la volonté d'un seul homme, qui gouverne seul, flatte ses amis, méprise son opposition et n'offre que des bals et des karaokés, au détriment de l'intérêt général et du bien commun.

Le bilan Payan, c'est l'augmentation de vos impôts, c'est le recul de la sécurité, c'est la division et ce sont les promesses non tenues.

Pour enfin gagner les élections et être maire de Marseille, Benoît Payan et les siens s'allieront entre les deux tours avec La France Insoumise et ce que l'extrême-gauche porte de pire en elle : la haine des policiers, l'antisémitisme et le rejet de notre identité française, provençale et marseillaise.

Non content d'avoir mis nos commerces, notre centre-ville et nos noyaux villageois à l'agonie, Benoît Payan va persister et aller plus loin dans son projet idéologique et destructeur.

Toujours plus de taxes, toujours plus d'accueil de migrants illégaux, une salle de shoot, un laxisme exacerbé et une ville où chacun fait ce que bon lui semble, sans souci des autres et sans crainte de sanction.

Nous portons avec les élus du groupe UVP, Martine Vassal et tous ceux qui nous accompagnent dans notre projet de conquête de la mairie à cette gauche complice et coupable, la volonté de lui rendre ses lettres de noblesse.

Nous voulons une ville apaisée, sûre, florissante et fière de ses racines.

Nous voulons y voir nos enfants grandir, nos commerçants s'épanouir dans des quartiers enfin apaisés.

Vous pouvez compter sur nous. Nous voulons sauver Marseille.



## **MARSEILLE AVANT TOUT**

Marseille s'engage dans une dynamique guidée par une priorité essentielle, améliorer concrètement la vie quotidienne et garantir à chaque Marseillaise et chaque Marseillais le respect et la dignité auxquels ils ont droit.

Marseille continue s'adresser à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Cette ambition, c'est le fruit d'une vision, celle d'une ville plus juste et plus solidaire, où l'accès aux services publics, aux équipements, à la culture, à l'éducation, au sport et aux espaces de vie ne dépend pas du quartier dans lequel on grandit ou dans lequel on vit. L'égalité territoriale constitue un principe fondamental pour répondre aux besoins de toutes et tous et offrir aux plus jeunes des perspectives.

Faire Marseille ensemble s'inscrit dans une démarche de long terme, fondée sur la responsabilité, la coopération et la recherche constante du bien commun. Samia GHALI

## **ÉCOLOGISTES ET PLURIELS**

À Marseille, canicules, incendies, inondations et pollution ne sont plus des alertes lointaines. Elles affectent notre santé au quotidien avec une violence accrue pour les plus démunis. L'urgence est là, et impose d'agir autrement.

D'abord, protéger. Rafraîchir la ville en multipliant les îlots de fraîcheur, ouvrir plus longtemps parcs et plages lors des fortes chaleurs, verdir les rues et les écoles pour que chacun-e puisse respirer et se déplacer.

Ensuite, sécuriser l'essentiel. Eau et énergie abordables et alimentation de qualité doivent être garanties, sans condition de revenu. Ces biens vitaux ne peuvent dépendre des logiques de marché : ils sont au cœur de la dignité.

Enfin, construire ensemble. Les solutions existent déjà dans les quartiers : entraide, recyclage, jardins partagés, savoir-faire locaux. Les reconnaître et les organiser, c'est rendre la ville plus digne, plus juste.

## **NON-INSCRITS**

Eléonore BEZ, Thibaut CHARPENTIER, Cédric DUDIEUZERE, MONIQUE GRISETI, Gisèle LELOUIS, Bernard MARANDAT, Jean-Baptiste RIVOALLAN et Arezki SELLOUM :

Marseille a vocation à être l'autre capitale économique de la France, une métropole du Sud de l'Europe et de la Méditerranée, terre d'innovations et d'audace. Notre ville dispose d'atouts uniques : une position géographique stratégique, un grand port, un écosystème numérique reconnu, un rayonnement culturel et touristique fort, des filières d'excellence dans la santé, les biotechnologies et l'industrie.

Depuis trop longtemps, Marseille est freinée par l'inaction et les querelles politiciennes. Nous faisons un autre choix : celui de l'avenir. Nous voulons faire de Marseille une terre d'accueil pour les entreprises, l'emploi et la création de richesse. Nous assumons un projet pro-travail et pro-entreprise, pour combattre durablement la pauvreté et offrir une chance à chaque Marseillais.





## EXPOSITIONS

**ADEN – MARSEILLE,  
D'UN PORT À L'AUTRE**  
Centre de la Vieille Charité  
Jusqu'au 29 mars 2026

**VIVRE EN PLUSIEURS LANGUES**  
[mac] Musée d'art contemporain  
Jusqu'au 5 avril 2026 – gratuit

**LA VIE CLIMATIQUE. HISTOIRES  
SENSIBLES DES COLLECTIONS PRIVÉES.**  
En co-organisation avec l'ADIAF  
Musée d'art contemporain [mac]  
Du 4 avril au 20 septembre 2026

**ENTRE TERRE ET MER,  
UNE HISTOIRE DU LITTORAL MARSEILLAIS**  
Archives municipales de Marseille  
Jusqu'au 24 avril 2026 – gratuit

**MARSIHO E LA MAR**  
200 œuvres racontant le rapport  
particulier des Marseillais à la mer  
Château de la Buzine  
Jusqu'au 26 avril 2026

**ALIÇE ET LES DRÔLES D'OISEAUX**  
Muséum d'Histoire naturelle  
Prolongation jusqu'au 21 juin 2026  
Gratuit

**L'ART DE GRANDIR,  
VISAGES D'ENFANTS DANS LES  
COLLECTIONS DES MUSÉES DE MARSEILLE**  
Préau des Accoules Musée des enfants  
Jusqu'au 25 juillet 2026 – gratuit

**MARSEILLE VUE PAR LES DÉTAILLÉES  
164 ANS DE PHOTOS**  
Exposition photographique  
Musée d'Histoire de Marseille  
Jusqu'en janvier 2027 – gratuit

**MARSEILLE 1900-1943 –  
LA MAUVAISE RÉPUTATION**  
Mémorial des déportations  
Jusqu'au 9 février 2030 – gratuit

## CONCERTS

**RÉCITAL DU MIDI**  
MUSIQUE CLASSIQUE ET RÉPERTOIRE  
ESPAGNOL PAR EUGÉNIE JONEAU,  
révélation « artiste lyrique » aux  
Victoires de la Musique de 2022  
et 2<sup>e</sup> Grand Prix Operalia 2023  
Opéra de Marseille  
Le 14 mars 2026 à 12h

**DIALOGUE DES CARMÉLITES**  
Opéra de Marseille  
Les 25 et 27 mars 2026 à 20h  
Le 29 mars 2026 à 14h30



**PIANO À L'OPÉRA**  
ALAIN PLANÈS JOUE HAYDN  
Opéra de Marseille  
Le 29 mars 2026 à 11h

**LES DIMANCHES D'OFFENBACH**  
LUC ET LUCETTE  
Direction musicale de Jean-Christophe  
Keck, Diego Mingolla au piano  
Opéra de Marseille  
Le 29 mars 2026 à 16h

**STRANA ARMONIA**  
Musicatreize invite Les cris de Paris  
Opéra de Marseille  
Le 12 avril 2026 à 11h

**CONCERT DE L'ORCHESTRE  
PHILHARMONIQUE  
SCHUMANN SYMPHONIQUE**  
Opéra de Marseille  
Le 12 avril 2026 à 16h

**LA ROUTE FLEURIE**  
Opérette en 2 actes, livret de Raymond  
Vincy, Orchestre et Chœur de l'Opéra  
de Marseille  
Théâtre de l'Odéon  
Les 18 et 19 avril 2026 à 14h30

**CONCERT DE L'ORCHESTRE  
PHILHARMONIQUE DE MARSEILLE**  
MÉLODIE DU SOUVENIR  
Direction Lawrence Foster  
Auditorium du Pharo  
Le 19 avril 2026 à 16h

## LES DIMANCHES DE L'OPÉRA

### DAPHNIS ET CHLOÉ

Opérette

**Théâtre de l'Odéon**

Le 26 avril 2026 à 16h

## SPECTACLES VIVANTS

### 12 HOMMES EN COLÈRE

Théâtre

**Théâtre de l'Odéon**

Les 17, 20 et 21 mars 2026 à 20h

Le 18 mars 2026 à 19h

### APRÈS MOI LE DELUGE

Danse

Nouvelle création de (LA)HORDE

**Ballet National de Marseille**

Répétition gratuite sur réservation

Le 25 mars 2026 à 18h

## JEUNESSE

### BABEL MINOTS

Festival musical pour jeune public

**Différents lieux culturels**

Du 9 au 18 mars 2026

Informations : [babelminots.com](http://babelminots.com)

### LES TRAVAUX D'HERCULE

Opéra Bouffe en 3 actes

**Théâtre de l'Odéon**

Le 2 avril 2026 à 20h

## ÉVÉNEMENTS

### ÉCHECS EN FÊTE

Échiquier géant, initiations, ateliers, zone de jeu

**En bas de La Canebière**

Le 28 mars 2026 – gratuit

## DANS VOS BIBLIOTHÈQUES

Gratuit

### DANS LES YEUX D'ALEX

Exposition de planches originales de la BD de Claire Fauvel

**Bibliothèque du Panier**

Du 3 mars au 1<sup>er</sup> mai 2026

### MOIS DU DROIT DES FEMMES ET DES MINORITÉS DE GENRE

Rencontres, projections, ateliers

**Bibliothèque de l'Alcazar**

Du 4 au 28 mars 2026

### LA MERVEILLEUSE HISTOIRE DE LA BONNE MÈRE

Racontée par Jean Contrucci

**Bibliothèque de l'Alcazar**

Le 6 mars 2026 à 16h

### PARCOURS CHANSON

Concerts dans le cadre du festival

Avec le temps

**Bibliothèques de l'Alcazar, Merlan, Panier et Bonneveine**

Du 6 au 14 mars 2026

### MÊME QU'ON NAÎT IMBATTABLES

Projection dans le cadre du festival

Babel Minots

**Bibliothèque de l'Alcazar**

Le 10 mars 2026 à 19h30

### PRIX PUBLIC LES YEUX DOC

Cycle de projections-débats

**Bibliothèques de l'Alcazar et du Merlan**

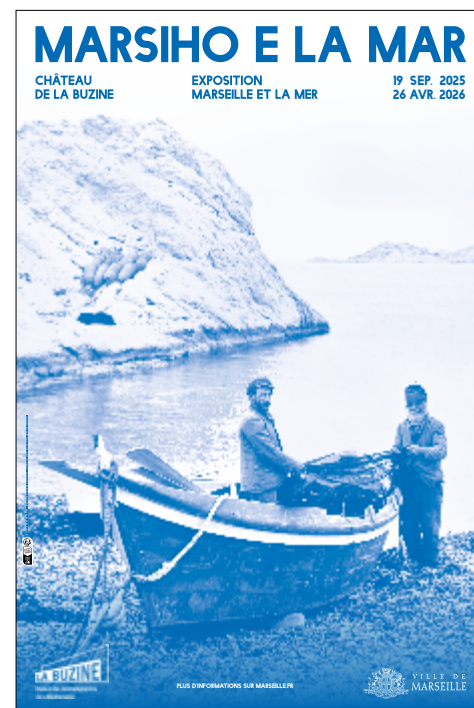
Du 14 mars au 3 avril 2026

### RENCONTRE CROISÉE : ANDREÏ KOURKOV ET CAMILLE DE TOLEDO

Lecture-débat entre ces deux écrivains et l'Ukraine

**Bibliothèque de l'Alcazar**

Le 14 mars 2026 à 18h



### SEMAINE DU CERVEAU

Conférences, ateliers, expositions

**Bibliothèques de l'Alcazar et de Saint-André**

Du 17 au 21 mars 2026

### FRANÇOISE ATLAN ET L'ENSEMBLE BILBILIKAS

Concert, chants de Méditerranée

**Bibliothèque du Merlan**

Le 18 avril 2026 à 16h

### ÉVEIL MUSICAL

Jeune public

**Bibliothèque de l'Alcazar**

Le 4 mars 2026 à 10h

**Bibliothèque de Saint-André**

Le 7 mars 2026 à 10h

Informations : [bmvr.marseille.fr](http://bmvr.marseille.fr)

# Marseille

LE MAGAZINE DES MARSEILLAISES ET DES MARSEILLAIS

VOUS N'AVEZ PAS REÇU VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL ?  
SCANNEZ CE QR CODE ET REMPLISSEZ LE FORMULAIRE.









LA NATURE REPREND SES DROITS APRÈS L'HIVER. C'EST  
LE MOMENT DE PROFITER PLEINEMENT DES PARCS  
MARSEILLAIS QUI ONT ÉTÉ RENATURÉS ET VÉGÉTALISÉS CES  
DERNIERS MOIS, ET DE PRENDRE UN GRAND BOL D'AIR EN  
FAMILLE ET ENTRE AMIS COMME ICI AU PARC BORÉLY.







# MARSEILLE VUE PAR LES DETAILLE

164 ANS DE PHOTOS

MUSÉE D'HISTOIRE DE MARSEILLE — JUSQU'EN JANVIER 2027 — GRATUIT  
EXPOSITION LABELLISÉE BICENTENAIRE DE LA PHOTOGRAPHIE  
ET TRICENTENAIRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES LETTRES ET ARTS DE MARSEILLE



VILLE DE  
MARSEILLE

M  
M

Musées de Marseille